**RAPPORT DE PROGRES DE PROJET PBF**

**PAYS :** NIGER

**TYPE DE RAPPORT :** Annuel

**ANNEE DE RAPPORT :** 2020

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet :** « Promotion de la cohésion sociale entre agriculteurs et éleveurs (hommes et femmes) dans les régions de Dosso et Maradi à travers une approche basée sur le genre et la diversité »  **Numéro Projet / MPTF Gateway:** IRF 267  **ID:** 00113223 | |
| **Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire (“Trust fund”) :**  Fonds fiduciaire pays  Fonds fiduciaire régional  **Nom du fonds fiduciaire :** | **Type et nom d’agence récipiendaire :**  RUNO FAO (Agence Coordonatrice)  RUNO ONUFEMMES |
| **Date du premier transfert de fonds :** 29 novembre 2018  **Date de fin de projet :** 30 novembre 2020  **Le projet est-il dans ces six derniers mois de mise en œuvre ?** Oui | |
| **Est-ce que le projet fait part d’une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF :**  Initiative de promotion du genre  Initiative de promotion de la jeunesse  Transition entre différentes configurations de l’ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)  Projet transfrontalier ou régional | |
| **Budget PBF total approuvé (par agence récipiendaire) :**  **Agence récipiendaire Budget**  FAO $ 850 000  ONUFEMMES $ 650 000  **Total :** $ 1 500 000    Taux de mise en œuvre approximatif comme pourcentage du budget total du projet : 89% financier\*JOINDRE LE BUDGET EXCEL DU PROJET MONTRANT LES DÉPENSES APPROXIMATIVES ACTUELLES\*  **Budgétisation sensible au genre :**  Indiquez le montant ($) du budget dans le document de projet alloué aux activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes : **$ 654 893, 50**  Indiquez le montant ($) du budget dépensé jusqu’à maintenant pour les activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes :  **$ 654 893, 50** | |
| **Marquer de genre du projet :** 3  **Marquer de risque du projet :** 2  **Domaine de priorité de l’intervention PBF (« PBF focus area ») :** 2.3 Prévention/gestion des conflits | |
| **Préparation du rapport :**  **Rapport préparé par :** SALIFOU Abdou coordonnateur du projet  **Rapport approuvé par** : Landry Brou chargé des opérations FAO Niger et Achille Sommo, Responsable Unité Femmes, Paix et Sécurité ONUFEMMES Niger  Le Secrétariat PBF a-t-il revu le rapport : Oui | |

***NOTES POUR REMPLIR LE RAPPORT :***

* *Évitez les acronymes et le jargon des Nations Unies, utilisez un langage général / commun.*
* *Décrivez ce que le projet a fait dans la période de rapport, plutôt que les intentions du projet.*
* *Soyez aussi concret que possible. Évitez les discours théoriques, vagues ou conceptuels.*
* *Veillez à ce que l'analyse et l'évaluation des progrès du projet tiennent compte des spécificités du sexe et de l'âge.*
* *Veuillez inclure des considérations, ajustements et résultats liés au COVID-19 et répondez à la section IV.*

**Partie 1 : Progrès global du projet**

**Expliquer brièvement l'état global de mise en œuvre du projet en termes de cycle de mise en œuvre, y compris si toutes les activités préparatoires ont été achevées (par exemple, contractualisation des partenaires, recrutement du personnel etc.) (limite de 1500 caractères) :**

Démarré en novembre 2018 le projet a mis en place une équipe constituée d’un coordonnateur, d’un chargé de projet et d’un point focal du Ministère de l’Agriculture. Quatre ONGs locales ont été recrutées pour accompagner la mise en œuvre des activités terrain.

Une mission de prise de contact et d’information a été réalisée et un atelier national de lancement et de planification participative et opérationnelle des activités a été organisé avec 60 participant-e-s dont 19 femmes. Il a permis d’élaborer un plan de travail annuel qui a été présenté et validé par le comité de pilotage.

Une étude de référence a été réalisée et a permis d’établir une situation de base du projet.

La mise en place de 362 Clubs Dimitra et de 600 femmes médiatrices (jeunes et adultes) et l’installation de 60 commissions foncières de base inclusives et genre sensible ont constitué la base de l’opérationnalisation du projet.

Deux ateliers de capitalisation sont en cours de préparation pour permettre à toutes les parties prenantes d’apprécier le niveau et la qualité des réalisations, relever les défis, proposer des perspectives et formuler des recommandations pour la consolidation des acquis du projet.

Enfin une évaluation finale externe du projet est prévue afin d’apprécier de manière quantitative et qualitative les changements engendrés par le projet.

**Veuillez indiquer tout événement important lié au projet prévu au cours des six prochains mois, par exemple : les dialogues nationaux, les congrès des jeunes, les projections de films (limite de 1000 caractères) :**

Pour les six prochains mois, Il est prévu :

1. **La finalisation de l’enregistrement d’un spot/d’une vidéo sur la prévention et la gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs**. Dans l’exercice de leurs fonctions, les femmes médiatrices et les membres des Clubs Dimitra, ont initié un sketch communautaire afin de reconnaitre le rôle qu’elles jouent dans la résolution des conflits communautaires et surtout de sensibiliser le public sur la préservation de la paix et la consolidation de la cohésion sociale.
2. **La réalisation d’un film documentaire sur l’expérience du projet**,

Ce film a pour objet de présenter le projet, les différents résultats atteints, les changements induits ainsi que les contraintes et défis rencontrés.

**3) L’organisation de deux ateliers régionaux de capitalisation**.

Ces ateliers permettront de présenter les résultats obtenus aux différents acteurs, analyser les points forts et points faibles des réalisations et capitaliser les bonnes pratiques et leçons apprises.

**POUR LES PROJETS DANS LES SIX DERNIERS MOIS DE MISE EN ŒUVRE :**

**Résumez le principal changement structurel, institutionnel ou sociétal auquel le projet a approuvé. Ceci n’est pas une anecdote ou une liste des activités individuelles accomplies, mais une description de progrès fait vers l’objectif principal du projet. (Limite de 1500 caractères)** :

**Sur le plan structurel :** le projet a permis une meilleure réorganisation communautaire avec l’émergence des organisations communautaires comme les Clubs Dimitra, les femmes médiatrices et les commissions foncières de base. Les membres de ces différentes organisations participent désormais à toutes les prises de décisions au niveau communautaires. Pour élargir leur reconnaissance et offrir leurs services à toutes les communautés, les différentes structures communautaires se sont organisées en réseaux communaux disposant des liens fonctionnels avec les institutions publiques tels que les mairies, la commission foncière communal et les autorités coutumières.

**Sur plan institutionnel** : la mise en œuvre du projet a permis la révision de deux textes législatifs et règlementaires régissant l’organisation et le fonctionnement des commissions foncières au Niger, pour une meilleure prise en compte du genre. Cette révision a permis une meilleure intégration du nombre des femmes et des jeunes dans les commissions foncières de base installées par le projet.

**Sur le plan social**, le projet a permis une amélioration de la mobilisation sociale autour des intérêts communautaires et une meilleure cohésion sociale au niveau de tous les villages. La perception du rôle des femmes et des jeunes dans la prévention et gestion non violente des conflits s’est nettement améliorée, puisqu’ils sont désormais considérés comme des acteurs non négligeables et sans lesquels l’instauration d’une paix durable n’est possible.

**En quelques phrases, expliquez comment le projet a eu un impact humain réel. Ceci peut inclure un exemple spécifique de comment il a affecté la vie des personnes dans le pays - si possible, utilisez des citations directes des bénéficiaires ou des weblinks à la communication stratégique publiée. (Limite de 2000 caractères) :**

La mise en œuvre du projet a permis une réduction considérable du nombre de conflits qui passe de **22** à **0** conflit dans les quatre communes.

Selon le Maire de la commune de Kankandi, plusieurs conflits ont été résolus et prévenus au niveau communautaire, grâce à l’intervention du projet. La commune n’a enregistré aucun conflit agriculteurs/éleveurs pendant la période du projet.

Le Chef de village de **Souda Zarma** (commune de Kankandi) relève que de tout temps et de façon récurrente, ce qui l’embarrasse le plus est la multitude de sollicitations pour le règlement des conflits. Depuis le démarrage du projet, plusieurs décisions ont été prises collégialement par la communauté pour juguler les mésententes, prévenir les conflits, apaiser les cœurs et rapprocher les esprits. Une véritable cohésion sociale s’est installée. « Je n’ai plus besoin d’intervenir à longueur de semaines pour juger des complexités. Ce projet m’a véritablement soulagé. Tout le monde contribue à éviter, empêcher ou résoudre des conflits.

**A Saoulaoua (Madarounfa**), Hassoumi Ousmane, la cinquantaine, disait « Il y a seulement trois semaines, un éleveur me fit un grand dégât sur ma récolte de mil avec son bétail. En lieu et place de l’affronter comme d’habitude et lui donner une correction, j’ai, malgré la douleur, suivi les recommandations retenues par les clubs comme mesures. Plusieurs personnes dont le chef du village et des médiatrices ont été mobilisées pour constater l’ampleur du dégât. Tous étaient unanime d’imposer une amende de 100 000 F. L’éleveur et ses proches étaient bien émus que la situation soit réglée par le dialogue auquel il ne s’attendait pas outre mesure. Il n’a pas contesté et était même enthousiaste de la modicité relative de l’amende. Il remit séance tenante la somme due au Chef du village qui me l’a tendue. La beauté de l’ambiance m’a touché et j’ai renoncer à lui faire payer cette amende. Son argent lui fit remis. Depuis lors, il me voue un grand respect qui s’achemine de plus en plus vers l’amitié.

**Partie II : Progrès par Résultat du projet**

*Décrire les principaux progrès réalisés au cours de la période considérée (pour les rapports de juin : janvier-juin ; pour les rapports de novembre : janvier-novembre ; pour les rapports finaux : durée totale du projet). Prière de ne pas énumérer toutes les activités individuelles). Si le projet commence à faire / a fait une différence au niveau des résultats, fournissez des preuves spécifiques pour les progrès (quantitatifs et qualitatifs) et expliquez comment cela a un impact sur le contexte politique et de consolidation de la paix.*

*.*

* *“On track” – il s’agit de l'achèvement en temps voulu des produits du projet, comme indiqué dans le plan de travail annuel ;*
* *“On track with peacebuilding results” -* *fait référence à des changements de niveau supérieur dans les facteurs de conflit ou de paix auxquels le projet est censé contribuer. Ceci est plus probable dans les projets matures que nouveaux.*

*Si votre projet a plus de quatre Résultats, contactez PBSO (Bureau d’Appui à la Consolidation de la Paix) pour la modification de ce canevas.*

**Résultat 1 : D’ici 2020, (i) les textes législatifs et règlementaires du domaine foncier sont rendus sensibles au genre et vulgarisés**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat : **On track with significant peacebuilding results**

**Résumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

Pour rendre les 2 textes législatifs et règlementaires du domaine foncier sensible au genre et accessible aux communautés villageoises toutes les activités inscrites ont été réalisées avec d’excellents extrants.

Dans le cadre du lancement du plaidoyer pour une meilleure prise en compte du genre dans les 2 textes, un document de contribution technique pour une meilleure prise en compte des besoins et intérêts des femmes nigériennes dans la politique foncière a été élaboré.

Pour faciliter la vulgarisation au niveau communautaire de l’ordonnance n° 93-015 du 02 mars 1993, fixant les principes d’orientation du code rural et (ii) l’arrêté n° 098 /MDA/CNCR/SP du 25 novembre 2005 portant organisation, attributions et modalités de fonctionnement des commissions foncières des communes, des villages ou tribus, une étude a été conduite et a permis d’identifier et traduire dans les langues locales (en haoussa, en Djerma et en fulfulde) les articles pertinents.

Apres l’exercice technique relatif à l’identification et à la traduction des articles pertinents, les résultats de ces travaux ont été présenté à l’ensembles des parties prenantes au cours d’un atelier national pour leur permettre de faire des observations et prendre en compte leurs besoins.

La seconde étape a consisté à la conception et production des supports audiovisuels, des boites à images, enregistrements vocaux sur WhatsApp, sur cassette, sur carte mémoire, dans un vocabulaire digeste, avec le contenu des articles traduits en langues nationales. Ensuite, des séances de sensibilisation et de formation sur ces articles pertinents dans les 60 villages d’intervention du projet ont été mené par les animateurs des ONGs partenaires et les femmes médiatrices à travers des supports de communication.

Une évaluation des attentes différenciées des bénéficiaires des services des commissions foncières dans les régions a été réalisée et les résultats validés au cours de trois ateliers. Cette évaluation a fait ressortir non seulement les principaux goulots d’étranglement liés aux mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits, mais aussi les leviers et les opportunités favorables à l’intégration du genre dans ces mécanismes. Elle a également permis de mieux connaitre les rôles que les femmes, les hommes et les jeunes peuvent jouer au sein des commissions foncières de base.

Enfin, une étude sur l’analyse des conflits liés à l’accès et à l’usage du foncier rural a été réalisée et validée de manière participative et inclusive. Il ressort de cette étude les résultats suivants :

* Un inventaire typologique et cartographique de données et analyses actualisées sur les conflits communautaires, notamment les conflits fonciers ruraux ;
* Un inventaire analytique des causes profondes et immédiates des conflits ainsi que leurs conséquences directes et indirectes dans la vie des communautés.
* Un inventaire et une analyse des normes socioculturelles agissant sur la perception genre.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(*Limite de 1000 caractères*)*

Les capacités de 10800 femmes ont été renforcées en communication participative et en prévention et de gestion des conflits. Ainsi, elles ont été intégrées et accepté dans les mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits. Les jeunes et les femmes étaient inexistant dans les structures formelles et informelles de prise de décision. Grâce à l’intervention du projet, la médiation est exclusivement réservée aux femmes du village. 58% des clubs Dimitra mis en place sont des clubs féminins.

Le travail sur la révision des textes législatifs et règlementaires du Code Rural et les campagnes de sensibilisation et de formation ont permis une meilleure intégration des femmes et des jeunes dans les commissions foncières de base. La responsabilité des femmes et des jeunes a significativement changé dans le bon sens.

**Résultat 2 : *D’ici 2020, les conflits liés à la gestion des ressources foncières sont sensiblement réduits et la cohésion sociale promue dans les quatre communes ciblées des régions de Dosso et Maradi***

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat **On track**

**Résumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

Soixante **(60)** commissions foncières de base ont été installé dans les villages qui n’en disposent pas totalisant ainsi **765** membres dont **278** femmes. Les **765** membres des COFOB ont été formé et **110** membres des COFODEP et COFOCOM recyclé. Les commissions foncières de base totalisent **765** membres dont **278** femmes au lieu de 120 femmes minimum prévues par les textes qui prévoient deux femmes par COFOB. Dans un village de la Commune de Fabidji le projet est même parvenu à la parité avec cinq hommes et cinq femmes au sein d’une commission foncière de base. Pour fournir les services de base liés au foncier dans les différents villages, les COFOB sont équipés de **96** caisses métalliques contenant des exemplaires d’actes fonciers.

Par ailleurs, six cents femmes dont quatre cents adultes et deux cents jeunes ayant le potentiel ou des leaders confirmées sont identifiées et formées pour la prévention et la gestion des conflits, la médiation et la culture de la paix. A la date de la présente, les femmes médiatrices ont mené à Dosso : 27 Médiations entre agriculteurs et éleveurs ; 6 médiations entre agriculteurs et deux médiations entre villages ; deux (2) Conciliations pour la détermination des places d’exploitation du natron et un (1) Conflits entre agriculteurs et éleveurs ; promotion de la cohésion sociale 202 intervention pour le règlement des conflits ( médiations entre coépouse, Médiations entre enfants, Conciliations entre maris et femmes, médiations entre femmes, Médiations entre voisins, Résolution des conflits entre fils et parents, Résolution de conflits entre frère et sœur). Aussi, des interventions dans la même proportion sont menés par ces femmes médiatrices à Maradi notamment : 32 médiations entre agriculteurs et éleveurs et une médiation entre deux villages ; 11 conciliations entre agriculteurs et éleveurs et 239 (médiations entre coépouses, conciliations entre maris et femmes, entre femmes, entre voisins, résolution des conflits entre fils et parents et sur le mariage précoce. Elles ont contribué à la cohésion sociale de plus 100 villages au-delà de la zone d’intervention du projet.

La cohésion sociale est promue à travers la mise en place de **362** clubs Dimitra qui se répartissent comme suit : **210** Clubs de femmes et **152** Clubs d'hommes regroupant **10 800** membres, dont **6 264** femmes. Grace à ces clubs, le dialogue est instauré et la méfiance dissipée, les populations ont appris à faire face à leurs propres problèmes et à prendre confiance en elles-mêmes quant à leurs résolutions. Le projet a permis l’émergence d’une forte entente entre les communautés pour résoudre par elles-mêmes les conflits dont principalement les conflits entre agriculteurs et éleveurs, entre voisinages, au sein des couples entre des coépouses et mêmes intercommunautaires. La présence des jeunes (filles et garçons) dans les différentes organisations a permis d’aborder les conflits qui les concernent et qui sont en plus les plus difficiles à circonscrire.

Grace à ces structures, le dialogue est instauré et la méfiance dissipée, les populations ont appris à faire face à leurs propres problèmes et à prendre confiance en elles-mêmes quant à leurs résolutions. Le projet a permis l’émergence d’une forte entente entre les communautés pour résoudre par elles-mêmes les conflits dont principalement les conflits entre agriculteurs et éleveurs, entre voisinages, au sein des couples entre des coépouses et mêmes intercommunautaires.La présence des jeunes (filles et garçons) dans les différentes organisations a permis d’aborder les conflits qui les concernent et qui sont en plus les plus difficiles à circonscrire.

Avant le projet, chaque jour les populations se rendent régulièrement auprès des Chefs des villages pour tenter, souvent en vain, de régler un différend. Faute de consensus, les belligérants se retrouvaient devant l’autorité communale, départementale ou même la justice. Depuis au moins un an, grâce à l’injonction des membres des différentes organisations dans la gestion des conflits, aucun conflit ne dépasse le niveau des Chefs des villages. La disponibilité d’informations précieuses sur la réglementation du foncier rural et l’établissement des actes de transactions foncières sont aujourd’hui ancrés dans le quotidien des communautés.

Les multiples interventions des membres des différentes organisations communautaires sur de nombreuses situations sources de conflits ont fini par éloigner la méfiance qui maintenait les tensions au sein de la communauté et par développer une assurance, une confiance réciproque et des amitiés solides se sont tissées. La tolérance a pris le dessus sur les réactions promptes et le respect de l’autre est devenu une valeur qui a sérieusement amélioré le vivre ensemble.

En somme c’est plus de 625 (Femmes médiatrices et clubs Dimatra réunis) conflits de toute nature qui ont été géré par les membres des différentes structures communautaires mis en place par le projet.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(*Limite de 1000 caractères*)*

L’égalité entre les sexes et l’autonomisation des femmes et/ou l’inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes sont au cœur de toutes les activités réalisées par le projet. Pour preuve, sur les **362** Clubs crées, **263** Clubs (**67** Clubs de jeunes femmes, **81** Clubs de femmes adultes, **60** Clubs de femmes âgées, **58** Clubs de jeunes hommes) soit plus de 72% sont des Clubs de femmes et de jeunes. Ces **362** Clubs totalisent un effectif de **10.800** membres dont **6.030** femmes et jeunes filles.

En plus, le projet a identifié et formé **600** femmes (jeunes et adultes) en médiation sur la prévention, la gestion des conflits et la culture de la paix. Au niveau des villages, **60** commissions foncières de base ont été installées

**Partie III : Questions transversales**

|  |  |
| --- | --- |
| **Suivi :** Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport (Limite de 1000 caractères)  Au niveau communautaire, le suivi trimestriel a été assuré par les ONG partenaires de concert avec les responsables techniques déconcentrés, le comité technique chargé de la mise en œuvre du projet. Les animateurs des ONGs partenaires accompagnés des responsables des services techniques déconcentrés de l’Etat assurent un suivi régulier des activités du projet sur le terrain. Les ONG partenaires disposent des agents d’encadrement qui sont en permanence sur le terrain pour accompagner et encadrer les membres des Clubs Dimitra, les femmes médiatrices et les responsables des commissions foncières de base.  Quatre missions ont été conduites afin d’observer et de collecter des données et informations sur la base des indicateurs définis dans le cadre de résultats et vérifier régulièrement si les activités planifiées ont été exécutées. | **Est-ce que les indicateurs des résultats ont des bases de référence ?** oui  **Le projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données communautaires ?** Non |
| **Evaluation :** Est-ce qu’un exercice évaluatif a été conduit pendant la période du rapport ?  Non | Budget pour évaluation finale (réponse obligatoire) : **$ 50 000**  **Si le projet se termine dans les 6 prochains mois, décrire les préparatifs pour l’évaluation *(*Limite de 1500 caractères*)* :**  Le Bureau de l'évaluation (OED) de la FAO mènera une série d'évaluations finales des différents projets financé par le PBF.  Un processus participatif est proposé pour concevoir le cadre d'évaluation général pour l'évaluation PBF.  Le but du processus est de rechercher des contributions et de bénéficier de la richesse de l'expertise et des expériences des parties prenantes concernées dans les différents pays où les projets PBF sont mis en œuvre, ainsi que celles des agences partenaires impliquées dans la mise en œuvre des projets évalués. Le processus participatif sera conduit selon les étapes ci-dessous :  **Première étape - Formation d'une équipe d'évaluation du PBF de la FAO, Deuxième étape** - **Réunions de démarrage pour sensibiliser les pays, Troisième étape - Rédaction du cadre d'évaluation général :** |
| **Effets catalytiques (financiers) :** Indiquez le nom de l'agent de financement et le montant du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet. | Nom de donateur : Montant ($):  PNUD 27000 |
| **Autre** : Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires? (Limite de 1500 caractères) | Au regard des résultats importants atteints par le projet, en plus des missions de supervision des autorités administratives et coutumières, le projet a été visité par plusieurs hautes personnalités. En prélude à la visite des bailleurs de fonds au Niger, une mission d’une responsable du PBSO s’est rendu en aout 2019 dans une des communes d’intervention pour apprécier les premières réalisations du projet. En octobre 2019, le projet a reçu une visite des bailleurs de fonds du PBF afin d’échanges avec les autorités administratives et les communautés locales bénéficiaires des actions des projets PBF. Le 25 janvier 2020, c’est au tour du Directeur régional pour le Bureau Afrique DCO de visiter les actions du projet. |

**Partie IV: COVID-19**

*Veuillez répondre à ces questions si le projet a subi des ajustements financiers ou non-financiers en raison de la pandémie COVID-19.*

1. Ajustements financiers : Veuillez indiquer le montant total en USD des ajustements liés au COVID-19.

$ 25 000

1. Ajustements non-financiers : Veuillez indiquer tout ajustement du projet qui n'a pas eu de conséquences financières.

Des campagnes de sensibilisation et de formation ont été mené par les leaders des Clubs Dimitra et les femmes médiatrices.

1. Veuillez sélectionner toutes les catégories qui décrivent les ajustements du projet (et inclure des détails dans les sections générales de ce rapport) :

Renforcer les capacités de gestion de crise et de communication

Assurer une réponse et une reprise inclusives et équitables

Renforcer la cohésion sociale intercommunautaire et la gestion des frontières

Lutter contre le discours de haine et la stigmatisation et répondre aux traumatismes

Soutenir l'appel du SG au « cessez-le-feu mondial »

Autres (veuillez préciser):

Le cas échéant, veuillez partager une histoire de réussite COVID-19 de ce projet (*i.e. comment les ajustements de ce projet ont fait une différence et ont contribué à une réponse positive à la pandémie / empêché les tensions ou la violence liées à la pandémie, etc.*)

Pour mettre en pratique certains messages notamment les mesures d’hygiène, cinq cent soixante-quatre (1064) Kits de lavage des mains et 9000 bavettes et 1000 cartons de savon ont été mis en place dans la zone d’intervention du projet. Placés au niveau des sièges des Mairies et à la devanture de la cour du chef des villages, ces Kits permettent aux différents visiteurs au niveau des Mairies et aux communautés villageoises d’adapter les mesures phares de prévention contre le COVID -19 qu’est le lavage régulier des mains et le port des bavettes.

**Partie V : ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR LA BASE DES INDICATEURS :**

Utiliser le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification et fournir une mise à jour sur la réalisation des indicateurs clés au niveau des résultats et des produits dans le tableau ci-dessous. Veuillez sélectionnez les produits et les indicateurs les plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence. S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs particuliers, indiquez-le et donnez des explications. Fournir des données désagrégées par sexe et par âge. (300 caractères maximum par entrée)

|  | **Indicateurs** | **Base de données** | **Cible de fin de projet** | **Etapes d’indicateur/ milestone** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Résultat 1 :** D’ici 2020, (i) les textes législatifs et règlementaires du domaine foncier sont rendus sensibles au genre et vulgarisés | ***Indicateur 1.1***  Nombre de textes législatifs et règlementaires révisés pour les rendre plus sensible genre | 0 | 2 | 2 | 3 | En plus des 2 ateliers planifiés dans le document du projet, l’opportunité de l’élaboration de la politique foncière Rurale du Niger et à la demande des organisations féminines, un atelier a été organisé pour produire un document de contribution technique pour une meilleure prise en compte des besoins et des intérêts des femmes dans la politique foncière. |
| ***Indicateur 1.2***  Niveau de participation dans les structures du code rural prévu par les textes pour les deux sexes. | Participation inexistante | Participation satisfaisante |  | Très satisfaite | Les villages ciblés par le projet ne disposent pas de COFOB et la règlementation au Niger prévoit 2 femmes sur les 12 à 15 membres. Grace au projet de femmes dans les COFOB varie de 4 à 6. |
| ***Indicateur 1.3***  Niveau de participation des jeunes dans les commissions foncières. | Inexistant | Satisfaisant |  | Très satisfaisant |  |
| **Produit 1.1**  L’ordonnance n° 93-015 du 02 mars 1993, fixant les principes d’orientation du code rural et (ii) l’Arrêté N° 098 /MDA/CNCR/SP du 25 Novembre 2005 portant organisation, attributions et modalités de fonctionnement des commissions foncières des communes, des villages ou tribus sont sensibles au genre | **Indicateur 1.1.1**  Nombre de femmes qui participent à la révision des textes | 0 |  |  | 28 |  |
| **Indicateur 1.1.2**  Nombre d’ateliers organisés. | 0 | 3 |  | 3 |  |
| **Produit 1.2**  L’ordonnance n° 93-015 du 02 mars 1993 révisé, fixant les principes d’orientation du code rural et (ii) l’Arrêté N° 098 /MDA/CNCR/SP du 25 Novembre 2005 portant organisation, attributions et modalités de fonctionnement des commissions foncières des communes, des villages ou tribus sont accessibles au niveau local ; | **Indicateur 1.2.1**  Nombre d’articles traduits dans les 3 langues locales ciblées. | 0 | 3 |  | 113 | Le progrès de l’indicateur s’explique garce au processus participatif et inclusif adopté :   * - Le recrutement d’un expert pour l’extraction des articles pertinents ; * -Validation par l’ensemble des parties prenantes intervenant sur le foncier des articles pertinents proposés ; |
| **Indicateur 1.2.2**  Nombre de types supports audiovisuels produits (désagrégé par type). | 0 | 3 |  | 5 | Comme pour la traduction des articles pertinents, un processus inclusif et participatif a été suivi. Initialement prévu trois (3), les échanges avec les leaders communautaires, les représentants des services techniques, les partenaires de mise en œuvre des activités du projet, deux autres thématiques ont été ajouté. Par conséquent, cinq (5) boites à images thématiques sont conçues : le ramassage de la taille, la fourrière, l’accès aux espaces pastoraux et leur sécurisation, procédure de gestion des conflits ruraux et l’indemnisation sont conçus. |
| **Résultat 2 :** D’ici 2020, les conflits liés à la gestion des ressources foncières sont sensiblement réduits et la cohésion sociale promue dans les quatre communes ciblées des régions de Dosso et Maradi. | **Indicateur 2.1** réduction du nombre des conflits agriculteurs –éleveurs. | **22** | **Au moins 2** |  | * 625 conflits de toute nature |  |
| Indicateur 2.2  % de la population des zones d’intervention qui perçoivent une amélioration de la sécurité sur les 12 derniers mois (désagrégé département, par sexe et âge). | 89% |  |  | L’évaluation finale du projet permettra de connaitre le niveau d’amélioration de la sécurité dans les zones d’intervention du projet |  |
| Indicateur 2.3  % de la population des zones d’intervention qui perçoivent une amélioration de la cohabitation entre les différents groupes sur les 12 derniers mois (désagrégé par département, par sexe et âge). | 64% des déclarants trouvent que les conflits liés à la cohabitation entre les différents groupes sont en baisse. Cette proportion désagrégée est de 50% à la commune de Fabidji, 70% à Kankandi, 62% à Gabi et 68% à Madarounfa  64% dont 47% Hommes combien 53% Femmes? |  |  | L’évaluation finale du projet permettra d’avoir une situation de la perception de l’amélioration de la cohabitation entre les différents groupes |  |
| Produit 2.1 : 60 commissions foncières de base inclusives et genre sensibles sont opérationnelles dans les villages et tribus | **Indicateur 2.1.1**  Nombre de commissions foncières de base inclusives sensibles au genre installées. | 0 | 60 |  | 60 |  |
| **Indicateur 2.1.2**  Nombre femmes formées sur la médiation. | 0 | 600 |  | 600 |  |
| **Produit 2.2** : La cohésion sociale est promue dans les quatre communes ciblées des régions de Dosso et Maradi | **Indicateur 2.2.1**  Nombre de Clubs Dimitra créés et encadrés. | 0 | 300 |  | 362 | Le dépassement du nombre de clubs s’explique par :   * - le poids démographique de certains villages * - la demande des communautés ; * - La pertinence des clubs dans l’inclusion sociale. |
| **Indicateur 2.2.2**  Nombre de radios solaires et téléphones mobiles distribuées dans les Clubs Dimitra. | 0  0 | 300 radios  300 téléphones |  | 320 radios  356 téléphones |  |